

CHRONIQUE SPORTIVE

L. V. N. L'excursion de la Ligue Vélocipédique du Nord à Douai, qui s'est faite dimanche, a été un succès.

De nombreux cyclistes se sont mis en route à six heures et demie du matin, sous la conduite de M. Lemaire, capitaine de route.

Le retour s'est effectué dans les meilleures conditions par Pont-à-Marcq où se trouvaient les voitures et vers sept heures nos cyclistes ont atteint Douai.

Le Grand-Prix Peugeot sur route. C'est dimanche prochain, à 9 h. du matin, que sera donné au Velodrome lillois le départ de la Course sur route Lille-La Bassée et retour (50 kilomètres) organisée par la Maison Peugeot.

Le concours du Club Hippique de Roubaix. Comme dimanche, un temps superbe a favorisé hier, la seconde série des épreuves de concours annuels, organisés par le Club de Roubaix.

MM. le colonel de Fontanges, de 194 chassaux, le commandant Hervé Dupuis, de 160 chassaux, le comte de Barys, Hector Mayeur, Fagniez, Dupuis, H. Van den Steen, Charles Barin, Eugène Oudart, Auguste Fournier, Albert Van de Weghe, Maurice Boeset, Gustave Wattiaux.

Voici les résultats des épreuves de dimanche: Prix d'essai. Dix obstacles, pour tous chevaux, étaient pas gagnés en concours hippique un premier ou un deuxième prix, mention par des gentlemen.

Prix de 400 francs. M. de Lannoy, sous-lieutenant de réserve à l'armée (St. Leger), M. de Lannoy, de 200 francs, de M. Maurice Boeset, de 200 francs, de M. Maurice Boeset, de 200 francs, de M. Maurice Boeset, de 200 francs.

Prix de 200 francs. M. de Lannoy, sous-lieutenant de réserve à l'armée (St. Leger), M. de Lannoy, de 200 francs, de M. Maurice Boeset, de 200 francs, de M. Maurice Boeset, de 200 francs.

Prix de 100 francs. M. de Lannoy, sous-lieutenant de réserve à l'armée (St. Leger), M. de Lannoy, de 100 francs, de M. Maurice Boeset, de 100 francs, de M. Maurice Boeset, de 100 francs.

Prix de 50 francs. M. de Lannoy, sous-lieutenant de réserve à l'armée (St. Leger), M. de Lannoy, de 50 francs, de M. Maurice Boeset, de 50 francs, de M. Maurice Boeset, de 50 francs.

Prix de 25 francs. M. de Lannoy, sous-lieutenant de réserve à l'armée (St. Leger), M. de Lannoy, de 25 francs, de M. Maurice Boeset, de 25 francs, de M. Maurice Boeset, de 25 francs.

Prix de 10 francs. M. de Lannoy, sous-lieutenant de réserve à l'armée (St. Leger), M. de Lannoy, de 10 francs, de M. Maurice Boeset, de 10 francs, de M. Maurice Boeset, de 10 francs.

Prix de 5 francs. M. de Lannoy, sous-lieutenant de réserve à l'armée (St. Leger), M. de Lannoy, de 5 francs, de M. Maurice Boeset, de 5 francs, de M. Maurice Boeset, de 5 francs.

DOCUMENTS

Par acte passé devant M. Desrooy, notaire à Lille, le 21 mai 1906, a été formée sous la raison sociale de DESMARTIN et BROUHAERT, pour la fabrication de persiennes, jalouses, etc., etc. dont le siège est rue de la Nation, 105, à Lille, une société à capital variable sous le nom de DESMARTIN et BROUHAERT.

Par acte passé devant M. Pasteur, notaire à Lille, le 19 mai 1906, la société en non collectif dite Compagnie de Laiterie de Lille, dont le siège est à Lille, rue des Arts, 20, pour le commerce de chaux en gros, est prorogée de dix années, à compter du 1er avril 1907.

Par acte sous seing privé en date du 19 mai 1906, il a été formé une société en commandite simple sous la raison sociale de Kurt Lefevre, pour la traduction en langue allemande de l'ouvrage ayant pour titre: « Les secrets de la fabrication des moteurs à essence », l'impression, l'édition et le vente de cette traduction.

Par assemblée générale extraordinaire du 23 mai 1906, de la Société en commandite par actions dite Société de Laiterie de Lille, dont le siège est à Lille, rue des Arts, 20, pour le commerce de chaux en gros, est prorogée de dix années, à compter du 1er avril 1907.

Par acte passé devant M. Motte, notaire à Lille, le 25 avril 1906, il est formé une société anonyme à capital variable sous le nom de Société de Laiterie de Lille, dont le siège est à Lille, rue des Arts, 20, pour le commerce de chaux en gros, est prorogée de dix années, à compter du 1er avril 1907.

Par acte passé devant M. Desrooy, notaire à Lille, le 21 mai 1906, a été formée sous la raison sociale de DESMARTIN et BROUHAERT, pour la fabrication de persiennes, jalouses, etc., etc. dont le siège est rue de la Nation, 105, à Lille, une société à capital variable sous le nom de DESMARTIN et BROUHAERT.

Par acte passé devant M. Pasteur, notaire à Lille, le 19 mai 1906, la société en non collectif dite Compagnie de Laiterie de Lille, dont le siège est à Lille, rue des Arts, 20, pour le commerce de chaux en gros, est prorogée de dix années, à compter du 1er avril 1907.

Par acte sous seing privé en date du 19 mai 1906, il a été formé une société en commandite simple sous la raison sociale de Kurt Lefevre, pour la traduction en langue allemande de l'ouvrage ayant pour titre: « Les secrets de la fabrication des moteurs à essence », l'impression, l'édition et le vente de cette traduction.

Par assemblée générale extraordinaire du 23 mai 1906, de la Société en commandite par actions dite Société de Laiterie de Lille, dont le siège est à Lille, rue des Arts, 20, pour le commerce de chaux en gros, est prorogée de dix années, à compter du 1er avril 1907.

Par acte passé devant M. Desrooy, notaire à Lille, le 21 mai 1906, a été formée sous la raison sociale de DESMARTIN et BROUHAERT, pour la fabrication de persiennes, jalouses, etc., etc. dont le siège est rue de la Nation, 105, à Lille, une société à capital variable sous le nom de DESMARTIN et BROUHAERT.

Par acte passé devant M. Pasteur, notaire à Lille, le 19 mai 1906, la société en non collectif dite Compagnie de Laiterie de Lille, dont le siège est à Lille, rue des Arts, 20, pour le commerce de chaux en gros, est prorogée de dix années, à compter du 1er avril 1907.

Par acte sous seing privé en date du 19 mai 1906, il a été formé une société en commandite simple sous la raison sociale de Kurt Lefevre, pour la traduction en langue allemande de l'ouvrage ayant pour titre: « Les secrets de la fabrication des moteurs à essence », l'impression, l'édition et le vente de cette traduction.

Par assemblée générale extraordinaire du 23 mai 1906, de la Société en commandite par actions dite Société de Laiterie de Lille, dont le siège est à Lille, rue des Arts, 20, pour le commerce de chaux en gros, est prorogée de dix années, à compter du 1er avril 1907.

Par acte passé devant M. Desrooy, notaire à Lille, le 21 mai 1906, a été formée sous la raison sociale de DESMARTIN et BROUHAERT, pour la fabrication de persiennes, jalouses, etc., etc. dont le siège est rue de la Nation, 105, à Lille, une société à capital variable sous le nom de DESMARTIN et BROUHAERT.

DOCUMENTS

Par acte passé devant M. Desrooy, notaire à Lille, le 21 mai 1906, a été formée sous la raison sociale de DESMARTIN et BROUHAERT, pour la fabrication de persiennes, jalouses, etc., etc. dont le siège est rue de la Nation, 105, à Lille, une société à capital variable sous le nom de DESMARTIN et BROUHAERT.

Par acte passé devant M. Pasteur, notaire à Lille, le 19 mai 1906, la société en non collectif dite Compagnie de Laiterie de Lille, dont le siège est à Lille, rue des Arts, 20, pour le commerce de chaux en gros, est prorogée de dix années, à compter du 1er avril 1907.

Par acte sous seing privé en date du 19 mai 1906, il a été formé une société en commandite simple sous la raison sociale de Kurt Lefevre, pour la traduction en langue allemande de l'ouvrage ayant pour titre: « Les secrets de la fabrication des moteurs à essence », l'impression, l'édition et le vente de cette traduction.

Par assemblée générale extraordinaire du 23 mai 1906, de la Société en commandite par actions dite Société de Laiterie de Lille, dont le siège est à Lille, rue des Arts, 20, pour le commerce de chaux en gros, est prorogée de dix années, à compter du 1er avril 1907.

Par acte passé devant M. Desrooy, notaire à Lille, le 21 mai 1906, a été formée sous la raison sociale de DESMARTIN et BROUHAERT, pour la fabrication de persiennes, jalouses, etc., etc. dont le siège est rue de la Nation, 105, à Lille, une société à capital variable sous le nom de DESMARTIN et BROUHAERT.

Par acte passé devant M. Pasteur, notaire à Lille, le 19 mai 1906, la société en non collectif dite Compagnie de Laiterie de Lille, dont le siège est à Lille, rue des Arts, 20, pour le commerce de chaux en gros, est prorogée de dix années, à compter du 1er avril 1907.

Par acte sous seing privé en date du 19 mai 1906, il a été formé une société en commandite simple sous la raison sociale de Kurt Lefevre, pour la traduction en langue allemande de l'ouvrage ayant pour titre: « Les secrets de la fabrication des moteurs à essence », l'impression, l'édition et le vente de cette traduction.

Par assemblée générale extraordinaire du 23 mai 1906, de la Société en commandite par actions dite Société de Laiterie de Lille, dont le siège est à Lille, rue des Arts, 20, pour le commerce de chaux en gros, est prorogée de dix années, à compter du 1er avril 1907.

Par acte passé devant M. Desrooy, notaire à Lille, le 21 mai 1906, a été formée sous la raison sociale de DESMARTIN et BROUHAERT, pour la fabrication de persiennes, jalouses, etc., etc. dont le siège est rue de la Nation, 105, à Lille, une société à capital variable sous le nom de DESMARTIN et BROUHAERT.

Par acte passé devant M. Pasteur, notaire à Lille, le 19 mai 1906, la société en non collectif dite Compagnie de Laiterie de Lille, dont le siège est à Lille, rue des Arts, 20, pour le commerce de chaux en gros, est prorogée de dix années, à compter du 1er avril 1907.

Par acte sous seing privé en date du 19 mai 1906, il a été formé une société en commandite simple sous la raison sociale de Kurt Lefevre, pour la traduction en langue allemande de l'ouvrage ayant pour titre: « Les secrets de la fabrication des moteurs à essence », l'impression, l'édition et le vente de cette traduction.

Par assemblée générale extraordinaire du 23 mai 1906, de la Société en commandite par actions dite Société de Laiterie de Lille, dont le siège est à Lille, rue des Arts, 20, pour le commerce de chaux en gros, est prorogée de dix années, à compter du 1er avril 1907.

Par acte passé devant M. Desrooy, notaire à Lille, le 21 mai 1906, a été formée sous la raison sociale de DESMARTIN et BROUHAERT, pour la fabrication de persiennes, jalouses, etc., etc. dont le siège est rue de la Nation, 105, à Lille, une société à capital variable sous le nom de DESMARTIN et BROUHAERT.

Par acte passé devant M. Pasteur, notaire à Lille, le 19 mai 1906, la société en non collectif dite Compagnie de Laiterie de Lille, dont le siège est à Lille, rue des Arts, 20, pour le commerce de chaux en gros, est prorogée de dix années, à compter du 1er avril 1907.

Mouvement du port de Dunkerque

Notices du 18 juin. Hull, v. ang. Fairly, 413, dm. Singapour, v. ind. Fortunatus, 803, boiz. Marignolle, v. ang. Bhatkumar, 1183, dm. Bombardier, v. ang. Knight of the Garter, 4265, dm. Moré. Nicollet, v. ang. Orkla, 1295, dm. Leith, v. ang. Abbotford, 616, dm.

Notices du 17 juin. Londres, vap. ang. Esiene, 277, dm. Rotterdam, V. Amiral L'Hermite, 61, dm. Cork, goél. ang. Ariel, 128, juil. Rochefort, goél. Marguerite, 139, charbon. Havre, v. charbon, 170, dm.

La Villette, le 18 Juin 1906. QUANTITES. Prix de blé, par qualité. Vins de France, par qualité. Pains de ménage, par qualité.

Peux de moutons rases, 150-160 en laine, 2-3,50. Physiologie des vaches. Ventes de vaches, taureaux. Ventes de veaux.

MARCHES. Lille, le 18 Juin 1906. Blé, par qualité. Avoine, par qualité. Seigle, par qualité. Maïs, par qualité.

MARCHÉ DE BERGUES. Blés offerts sans cours normal. Cours des grains étrangers et engrais commerciaux.

MARCHÉ DE VALENCIENNES. Blé, par qualité. Avoine, par qualité. Seigle, par qualité. Maïs, par qualité.

MARCHÉ DE LILLE. Blé, par qualité. Avoine, par qualité. Seigle, par qualité. Maïs, par qualité.

MARCHÉ DE TOURNAI. Blé, par qualité. Avoine, par qualité. Seigle, par qualité. Maïs, par qualité.

MARCHÉ DE BRUXELLES. Blé, par qualité. Avoine, par qualité. Seigle, par qualité. Maïs, par qualité.

MARCHÉ DE GAND. Blé, par qualité. Avoine, par qualité. Seigle, par qualité. Maïs, par qualité.

MARCHÉ DE LIÈGE. Blé, par qualité. Avoine, par qualité. Seigle, par qualité. Maïs, par qualité.

MARCHÉ DE NAMUR. Blé, par qualité. Avoine, par qualité. Seigle, par qualité. Maïs, par qualité.

MARCHÉ DE MONS. Blé, par qualité. Avoine, par qualité. Seigle, par qualité. Maïs, par qualité.

Taxe du pain. Le kilogramme de pain blanc, 1er qual. 0,35. Le kilogramme de pain bis, 0,32. Marché aux bestiaux. Bœufs, par qualité. Vaches, par qualité. Moutons, par qualité.

LE HAVRE, le 18 Juin 1906. Pétrole, en francs par 100 kilos. Courant, 19,50. Disponible, 19,50. Juillet, 19,50. Août, 19,50.

SAISON D'OR. UN VIN DE LA LIÉGEOISE. MAUX DE DENTS. ASTHME, EMPHYSEME.

ASTHME, EMPHYSEME. L'asthme, l'emphyseme sont provoqués par le défaut de tonicité du diaphragme et des muscles de la poitrine qui empêchent un renouvellement de la respiration.

MARCHÉ DE BRUXELLES. Fonds d'Etat, par qualité. Obligations, par qualité. Actions, par qualité.

MARCHÉ DE LONDRES. Fonds d'Etat, par qualité. Obligations, par qualité. Actions, par qualité.

MARCHÉ DE PARIS. Fonds d'Etat, par qualité. Obligations, par qualité. Actions, par qualité.

MARCHÉ DE BORDEAUX. Fonds d'Etat, par qualité. Obligations, par qualité. Actions, par qualité.

MARCHÉ DE NANTES. Fonds d'Etat, par qualité. Obligations, par qualité. Actions, par qualité.

MARCHÉ DE RENNES. Fonds d'Etat, par qualité. Obligations, par qualité. Actions, par qualité.

MARCHÉ DE STRASBOURG. Fonds d'Etat, par qualité. Obligations, par qualité. Actions, par qualité.

MARCHÉ DE METZ. Fonds d'Etat, par qualité. Obligations, par qualité. Actions, par qualité.

MARCHÉ DE NANCY. Fonds d'Etat, par qualité. Obligations, par qualité. Actions, par qualité.

MARCHÉ DE COLMAR. Fonds d'Etat, par qualité. Obligations, par qualité. Actions, par qualité.

BOURSE DE LONDRES

18 Juin 1906. Consolidated, 104 1/2. Extérieure, 104 1/2. Tor (Sud), 104 1/2. Banque Ottomane, 104 1/2.

BOURSE DE BRUXELLES

18 Juin 1906. Fonds d'Etat, par qualité. Obligations, par qualité. Actions, par qualité.

MARCHÉ DE PARIS. Fonds d'Etat, par qualité. Obligations, par qualité. Actions, par qualité.

MARCHÉ DE BORDEAUX. Fonds d'Etat, par qualité. Obligations, par qualité. Actions, par qualité.

MARCHÉ DE NANTES. Fonds d'Etat, par qualité. Obligations, par qualité. Actions, par qualité.

MARCHÉ DE RENNES. Fonds d'Etat, par qualité. Obligations, par qualité. Actions, par qualité.

MARCHÉ DE STRASBOURG. Fonds d'Etat, par qualité. Obligations, par qualité. Actions, par qualité.

MARCHÉ DE METZ. Fonds d'Etat, par qualité. Obligations, par qualité. Actions, par qualité.

MARCHÉ DE NANCY. Fonds d'Etat, par qualité. Obligations, par qualité. Actions, par qualité.

MARCHÉ DE COLMAR. Fonds d'Etat, par qualité. Obligations, par qualité. Actions, par qualité.

MARCHÉ DE MULHOUSE. Fonds d'Etat, par qualité. Obligations, par qualité. Actions, par qualité.

MARCHÉ DE BESANCON. Fonds d'Etat, par qualité. Obligations, par qualité. Actions, par qualité.

MARCHÉ DE DIJON. Fonds d'Etat, par qualité. Obligations, par qualité. Actions, par qualité.

MARCHÉ DE LYON. Fonds d'Etat, par qualité. Obligations, par qualité. Actions, par qualité.